

La Gazette d'Apprieu

Bulletin d'information municipal

AVRIL - JUIN 2024

N° 103

BUDGET 2024 « L'ÉQUILIBRE MAINTENU »

La maison de santé
pluridisciplinaire est prévue
au budget 2024

P.4 CITOYENNETÉ,
SOLIDARITÉ,
ÉDUCATION,
CULTURE

P.11 AMÉNAGEMENT,
URBANISME,
ENVIRONNEMENT

P.18 DOSSIER

P.21 GENS D'ICI

P.20 CCBE

P.22 VIE ASSOCIATIVE,
SPORT,
ANIMATION



www.apprieu.fr



NOUVEAUX COMMERÇANTS

Gadeau
Peinture
Service

Carrosserie
peinture rapide

32 passage
des papeteries
Apprieu

MOTO

AUTO

09 88 07 17 96
07 65 29 82 82
gps.moto.auto38@gmail.com

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Les représentants au Parlement européen sont élus par les citoyens des pays de l'Union européenne : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lituanie, Lettonie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède lors des élections européennes. Il n'y a qu'un seul tour. L'élection des représentants français aura lieu le 9 juin 2024 (en métropole).

Plus d'informations sur le site :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1944>

Pour vérifier votre inscription sur les listes électorales :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788>

Nous recherchons des **scrutateurs pour les élections européennes** qui auront lieu **dimanche 9 juin**. Pour plus d'informations, lire notre article page 7.



À Apprieu les 3 bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h. Ils sont installés dans la salle des fêtes (à côté de la mairie) et à l'ancienne école du Rivier.

Merci de prendre contact avec l'accueil de la mairie, par téléphone au 04 76 65 10 13 ou par mail : accueil@apprieu.fr. Nos services vous recontacteront.

MARCHÉ



Tous les jeudis sur la place Buisnière, jusqu'à 12h, le marché vous propose fruits, légumes, fromages, beurre, œufs... Une semaine sur 2, Canibain met à votre disposition de quoi toiletter votre chien, quelle que soit sa taille. Un rdv à ne pas manquer, autant pour vos achats que pour la convivialité du moment. Parking possible sur la place pendant le marché.

LES PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX :

Jeudis 25 avril, 30 mai, 27 juin à 19h30 en mairie.

Les habitants sont les bienvenus pour assister aux débats.



SYSTÈME D'ALERTE SMS

Le système d'alerte SMS est un service **totalemtent gratuit** qui vous permet d'être informés d'événements importants :

- Gros travaux impactant votre quotidien
- Informations relatives aux services périscolaires
- Alerte sur les aléas identifiés dans le DICRIM



Si vous n'êtes pas encore inscrits, n'hésitez pas à le faire, via le site internet de la commune ou en remplissant un formulaire papier disponible en mairie.

SALLES MUNICIPALES

Elles vous accueillent pour vos événements privés (lire p15) ou pour les manifestations des associations et de la médiathèque.

<https://www.apprieu.fr/vie-quotidienne/equipements-municipaux/>



Salle des fêtes

MÉDIATHÈQUE :

Horaires des vacances de printemps du 13 au 28 avril

Ouverture uniquement les mercredis de 15h à 17h45 et samedis de 10h à 12h



Budget 2024, "toujours un exercice de choix !"

Après le Débat d'Orientation Budgétaire le 22 février dernier et le vote du budget à l'unanimité le 25 mars, le conseil municipal s'engage dans la réalisation des actions 2024. Certaines sont d'ailleurs déjà bien engagées si l'on considère l'avancement des travaux de la voie verte de la route de Lyon et la sécurisation du carrefour de la Contamine. Pour naître, ce budget 2024 aura dû passer par de nombreuses phases d'arbitrage. Je remercie d'ailleurs l'ensemble des membres de la commission des finances qui l'a

pensé, construit... déconstruit, retravaillé à l'occasion de plusieurs séances. L'équilibre n'a pas été simple à trouver dans un exercice où il a été question de choix, parfois de renoncements et de réaffirmations de nos priorités. Entre l'évolution des coûts des énergies, des assurances (x 3) et globalement des consommables, il aura fallu réduire les dépenses dans le fonctionnement de la Mairie au quotidien. Ce pour préserver et ne pas impacter le fonctionnement et l'accompagnement des deux écoles, des associations, conforter les services administratifs et techniques de la Mairie et bien évidemment garder les niveaux de sécurité sur les voiries. Les efforts ont été faits.

Globalement le budget de fonctionnement de la commune en 2024 est de 3 millions d'euros.

C'est à peu près le même volume financier pour l'investissement avec comme opération phare le choix de l'architecte pour l'extension réalisation de l'École St Exupéry, le projet de la route de Lyon déjà évoqué, des aménagements ponctuels pour maîtriser les risques liés aux orages, des acquisitions foncières stratégiques pour l'avenir du Village...

Pour ce budget, et depuis plusieurs

années maintenant, le Conseil a fait le choix de ne pas augmenter les taux d'imposition. Les bases fiscales réévaluées par l'Etat évolueront elles de 3,9 % cette année, donc vous constaterez une légère augmentation des impôts locaux.

Un débat est engagé avec l'intercommunalité suite aux désaccords sur les priorités de la Communauté de Bièvre-Est et la qualité des services publics (factures d'eau, gestion des déchets, ouverture des déchèteries, ouverture des centres de loisirs...). Des réflexions ont été lancées pour se tourner vers un autre territoire. Pour cela le conseil a décidé de lancer une étude d'impact pour évaluer les conséquences d'un éventuel départ de Bièvre-Est ; départ qui ne pourra se faire de toute façon sans l'accord du Préfet.

Cette étude permettra de comparer les fiscalités et les niveaux des coûts des services publics pour l'utilisateur. Un chantier qui s'ouvre dès maintenant et qui fera l'objet de réunions avec les habitants.

Bien cordialement à tous.

Dominique Pallier
Maire



Mairie :

46, route de Lyon 38140 Apprieu
Email : accueil@apprieu.fr
Tél. : 04 76 65 10 13 - Fax : 04 76 93 70 70

Horaires d'ouverture :

Lundi 8h30-12h00
Mardi 8h30-12h00 / 15h00-17h00
Mercredi 8h30-12h00
Jeudi 8h30-12h00 / 15h00-17h00
Vendredi 8h30-12h00 / 15h00-17h00
Samedi 8h30-12h00, le 1^{er} samedi du mois

École privée St-Pierre :

95 route du Rivier 38140 Apprieu
Tél : 04 76 65 15 10
Email : ecolesaintpierre38@gmail.com

École élémentaire publique Saint-Exupéry

48 route de Lyon 38140 Apprieu
Tél : 04 76 65 10 63
Email : ce.0381548b@ac-grenoble.fr
Horaires : Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30 - 11h45 / 13h45 - 16h30

École maternelle publique Le Petit Prince

355 rue Defrada 38140 Apprieu
Tél : 04 76 65 17 57
Email : ce.0382659j@ac-grenoble.fr
Horaires : Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30 - 11h40 / 13h40 - 16h30

Horaires périscolaires Saint-Exupéry

- Garderie matin : 7h30 - 8h30
- Garderie après-midi : 16h30 - 18h30
Tél : 04 76 67 42 79

Horaires périscolaires Le Petit Prince

- Garderie matin : 7h30 - 8h35
- Garderie après-midi : 16h30 - 18h30
- Garderie maternelle : 07 89 33 44 65

Les services périscolaires

07 84 39 18 74 - 06 84 33 21 09 aux horaires d'ouverture (pas de messages ni SMS)
En garderie élémentaire - 48 route de Lyon 38140 APPRIEU
Email : serviceperiscolaire@apprieu.fr

Médiathèque la Sirène

25 place Buisnière
38140 Apprieu
Tél : 04 76 35 38 84
Email : la.sirene@cc-bievre-est.fr

Horaires d'ouverture :
Lundi de 10h à 12h
Mardi de 16h30 à 18h30
Mercredi de 15h à 17h45
Samedi de 10h à 12h



ADMR D'APPRIEU ST BLAISE DU BUIS



Accueil de nouveaux bénévoles... et appel à d'autres volontaires !

Depuis 56 ans, des bénévoles se sont succédé à l'ADMR d'Apprieu St Blaise du Buis pour donner un peu de leur temps et faire vivre cette association d'aide à la personne en soutien aux plus anciens, personnes handicapées, familles en difficulté...

Depuis le 9 février 2024, deux nouveaux administrateurs sont venus s'ajouter à l'équipe actuelle.

Valérie DEGUILLAUME-MILLAT d'Apprieu a accepté d'assurer la Communication externe et d'apporter son soutien à la prise en charge de la mission Qualité. **Philippe RADZIEWSKI** de Tullins est le nouveau Responsable Téléalarme. Un grand merci à eux deux pour leur implication !

Pour travailler en binôme avec les bénévoles déjà en poste, l'ADMR locale accueillerait volontiers un Trésorier ou une Trésorière adjoint(e) ainsi qu'un ou une Responsable adjoint(e) Ressources Humaines pour les aider.

Alors si vous disposez d'un peu de temps, n'hésitez pas à employer quelques heures de liberté pour rejoindre l'association. Vos services seront toujours les bienvenus.

Cette annonce s'adresse aux habitants d'Apprieu, St Blaise du Buis, Renage, La Murette ou Réaumont.

Les intéressé(e)s peuvent se présenter au local, 55 route du Rivier à Apprieu, envoyer un mail à admr.apprieu@admr38.org ou téléphoner au 0476313829. La Présidente, la Secrétaire ou les membres du bureau seront toujours disponibles pour vous accueillir et vous renseigner.



CONSEIL d'ADMINISTRATION et BILAN SOCIAL du CCAS

Le 13 février s'est tenu le 1^{er} Conseil d'Administration de l'année. Les membres du CCAS ont approuvé les comptes 2023 et le budget 2024 et choisi les associations auxquelles donner les 2967€ résultant des dons faits par les aînés au lieu du colis de fin d'année offert à chaque habitant de plus de 70 ans.

171 colis ont été distribués fin 2023. Un livret rédigé par les membres du CCAS a été offert afin de donner conseils et adresses pour les démarches et aides dont les aînés peuvent avoir besoin.

Les associations locales de solidarité choisies, même si leur siège n'est pas à Apprieu, apportent un grand soutien aux habitants du secteur qui en ont besoin :

- Élans Solidaires : 700€
- Restos du cœur : 700€
- La Croix Rouge : 523€
- Tous avec Maddy et les enfants malades : 522€
- Les Merveilleuses : 522€

Le CA a également peaufiné l'organisation de la soirée spectacle que le CCAS a offert au printemps aux aînés le 15 mars.



Les actions du CCAS ne se limitent pas aux aînés. Il a accordé différentes aides aux familles et enfants (cantine, accueil de loisirs, urgence pour l'alimentation et le carburant) pour un montant total de 4189€. De plus, le logement d'urgence a une fois encore aidé plusieurs personnes dans des situations délicates et il est maintenant bien repéré par les travailleurs sociaux du secteur. Il est très souvent sollicité, ce qui a rendu difficile la réalisation des travaux nécessaires pour mieux isoler cet appartement.

Le bilan social du CCAS est consultable sur le site internet de la commune : <https://www.apprieu.fr/vie-quotidienne/social/>

Si vous avez plus de 70 ans, habitez la commune et que vous n'avez pas reçu de courrier de la part du CCAS, n'hésitez pas à vous inscrire en mairie avant le mois de septembre afin de figurer sur la liste des aînés destinataires du colis de fin d'année

UNE BELLE SOIRÉE POUR LES AÎNÉS



Le 15 mars, plus de 140 aînés ont assisté au spectacle offert par le CCAS.

Cette 3^e édition a permis de découvrir Alain Leju, conteur et passeur d'histoires provençales, aux senteurs de lavande et aux vers chantants.

Un voyage en immersion totale où Marcel Pagnol et Alphonse Daudet

rencontrent Yolande Vercasson et Georges Brassens pour des moments intimistes remplis d'émotion et de tendresse.

Le retour à la réalité s'est matérialisé par un excellent buffet dînatoire servi par les membres du CCAS. Ce moment-là est aussi très jubilatoire, aussi bien pour les papilles que pour le plaisir de se retrouver et de bavarder !

A en croire ceux qui étaient présents, «On passe un bon moment, on se régale à tout point de vue et c'est dommage pour ceux qui ne viennent pas ! »

LECTURE À L'ÉCOLE MATERNELLE



Depuis plusieurs années, les classes de l'école maternelle sont accueillies par des bénévoles de la médiathèque une fois par période pour écouter des histoires, feuilleter des livres et en emprunter quelques-uns.

Quand nous demandons à certains enfants s'ils aiment aller à la médiathèque voilà ce qu'ils répondent : "Moi j'aime bien parce qu'on peut lire plein de livres !", "Les

dames sont gentilles", "Après quand je viens avec maman, je lui raconte les histoires des dames" ou encore "C'est trop bien parce qu'on ramène plein de livres"...

Depuis le début de l'année, une des dames, M^{me} Vignon, vient tous les 15 jours le lundi midi pour lire des livres aux enfants de MS et GS des classes de M^{me} Augé et M^{me} Reverdy afin de patienter pendant que les classes de PS/MS mangent. Les enfants sont très contents de ce moment de détente et de langage avec une intervenante extérieure. Certains disent "On adore les histoires", "Moi j'aime bien, c'est reposant", "Et puis des fois c'est drôle"...

L'école maternelle Le Petit Prince et les enfants souhaitent remercier les bénévoles et M^{me} Vignon pour toutes ses interventions.

SAINT PIERRE À LA MÉDIATHÈQUE



élèves apprécient toujours ces sorties qui changent des matinées habituelles. Ils reviennent à l'école impatients de commencer leur lecture !

Chaque classe se rend à la bibliothèque trois fois dans l'année. Les élèves empruntent un livre à lire pour le plaisir, se documenter ou se cultiver. Chacun trouve son bonheur car il y a plus de choix à la médiathèque qu'à l'école. En fin de séance, les enfants s'assoient sur des coussins et les deux bénévoles leur lisent chacune à leur tour une histoire. Les

LA CHORALE DE SAINT EXUPÉRY



Tous les enfants de l'école Saint Exupéry se sont réunis à l'Envol le 18 janvier pour présenter une chorale.

Le thème était les chansons du monde et l'olympisme.

C'était extraordinaire !

Le spectacle était proposé aux parents, ils ont adoré ! Il y avait 2 musiciens (un percussionniste et un guitariste).

Nous avons monté cette chorale grâce à Lucile Bénérière, notre cheffe de chœur.

Elle a fait du bon travail et les musiciens aussi !

Chaque classe a participé à 9 séances et 3 répétitions générales. Apprendre des chansons en langues étrangères était un peu difficile mais on y est arrivé !

C'est grâce au Sou des écoles et au Rectorat qu'on a pu financer ce projet.

Article rédigé par les CE2.

EN ROUTE VERS UN ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS PÉRISCOLAIRE (ACM) EN ÉLÉMENTAIRE !



Depuis plus de deux ans, la commune d'Apprieu mène le projet de création d'ACM sur ses temps périscolaires. Si pour le périscolaire de l'école maternelle, c'est chose faite, il reste cette transition à mener pour le périscolaire de l'école élémentaire.

Qu'est-ce qu'un ACM ?

Les accueils collectifs de mineurs, à caractère éducatif, sont destinés aux enfants et aux jeunes d'âge scolaire, donc âgés de 3 à 17 ans inclus, en dehors du temps scolaire.

Les accueils collectifs de mineurs se caractérisent par :

- Un projet éducatif et pédagogique ;
- Un lieu d'accueil destiné à permettre aux mineurs de pratiquer des activités de loisirs éducatifs et de détente ;
- Un organisateur (personne morale ou personne physique).

Ils sont réglementés par le ministère en charge de la jeunesse (article L227-1 à L227-12 du code de l'action sociale et des familles) et sont encadrés par un personnel qualifié.

Les prérequis pour l'ouverture d'un ACM : des agents formés

La commune d'Apprieu a inscrit 6 agents volontaires à la formation BAFA (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur). Nos agents ont suivi les premières sessions de formation pendant ces vacances d'hiver. D'autres sessions sont à venir, notamment sur l'organisation des multi-activités ou l'organisation d'accueil d'enfants porteurs de handicap.

Le projet devrait pouvoir être mené à son terme pour la rentrée scolaire de septembre 2024.

Merci à nos agents pour leur implication.



PROJET AVEC (AVENIR DES ÉCOLES D'APPRIEU) : OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Petit historique de la démarche :



Il y a un an, nous débutons une étude de programmation avec la société Florès afin de recueillir les besoins sur nos écoles et d'en faire un diagnostic technique et fonctionnel. L'objectif de ce travail était, en concertation avec les utilisateurs, de définir les travaux que nous devons réaliser sur nos écoles et d'étudier leur faisabilité.

Ce temps de programmation est terminé et le comité de pilotage, éclairé par le travail de Florès, a pu définir un plan de travaux sur les deux écoles du village. Les choix retenus ont pour objectif de répondre aux grands axes fixés initialement : une école plus fonctionnelle tout au long de la journée de l'enfant (scolaire et périscolaire), une école exemplaire d'un point de vue environnemental, des espaces végétalisés, une école sécurisée.

Les choix retenus sur les deux écoles sont les suivants :

École maternelle Le Petit Prince :

- Réhabilitation du bâtiment existant

pour répondre aux normes techniques et environnementales et pour redéfinir les espaces.

- Construction d'une extension pour répondre aux besoins fonctionnels qui ne sont pas satisfaits actuellement : salle de motricité dédiée, espace garderie dédié, cantine suffisamment dimensionnée.
- Végétalisation de la cour
- Redéfinition des abords de l'école pour sécuriser l'attente des parents et des enfants



École élémentaire St Exupéry :

- Rénovation énergétique du bâtiment existant
- Extension du bâtiment existant afin d'agrandir la cantine et d'avoir un espace garderie dédié et en « dur »
- Construction d'un nouveau préau
- Végétalisation de la cour et des abords de l'école.

Quel planning de réalisation a-t-il été retenu ?

Il a été décidé de débuter en premier lieu les travaux sur l'école élémentaire St Exupéry.

Ce choix peut paraître surprenant car l'école maternelle Le Petit Prince est

bien plus ancienne et moins fonctionnelle.

Le comité de pilotage s'est orienté vers ce choix pour les raisons suivantes :

- En débutant les travaux en élémentaire puis en les poursuivant en maternelle, nous évitons à une génération d'enfants de vivre une grande partie de sa scolarité dans une école en chantier.
- D'autre part, les bâtiments modulaires libérés en élémentaire pourront servir en maternelle lors de la phase chantier.

Les aspects financiers ont aussi guidé le choix :

- Le coût estimé des travaux sur l'école élémentaire s'élève à 3,8 millions d'euros TTC TDC (Toutes Dépenses Confondues), celui pour l'école maternelle à 6,2 millions d'euros TTC TDC. Au vu des sommes déjà engagées en investissement sur le mandat (boulodrome gymnase, travaux de voirie, pumptrack...), débuter les travaux en école élémentaire est apparu plus cohérent avec le plan pluriannuel d'investissement de la commune.

- D'autre part, un audit énergétique réalisé sur les deux écoles a montré que l'école élémentaire était bien plus économe que l'école maternelle. Aussi, dans une logique de maîtrise des coûts de fonctionnement de la commune, il semblait plus opportun de commencer à réduire les charges sur l'école la plus consommatrice.

Quelles sont les prochaines étapes maintenant ?

Afin d'engager les travaux sur l'école élémentaire St Exupéry, il est nécessaire de sélectionner une équipe d'ingénierie. Une consultation est donc en cours de rédaction avec pour objectif d'avoir une équipe opérationnelle au début de l'automne 2024.

En parallèle, la commune débute un travail avec l'atelier Incipit pour la conception des abords de l'école et la végétalisation de la cour. Cette démarche se réalisera en concertation avec tous les acteurs de l'école (enfants, enseignants, parents, service périscolaire et services techniques de la commune).

ÉLECTIONS : RECHERCHE SCRUTATEURS POUR AIDER AU DÉPOUILLEMENT DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES DU 9 JUIN PROCHAIN

La commune recherche des citoyens volontaires et bénévoles, appelés « scrutateurs », inscrits sur les listes électorales, pour participer au dépouillement dans les 3 bureaux de vote lors des prochaines élections politiques.

Qui sont les scrutateurs ?

Les scrutateurs effectuent le dépouillement des votes. Ils font partie des électeurs de la commune. Ils peuvent être désignés par chacun des candidats ou des mandataires de listes en présence ou chacun des délégués des candidats. Mais ils peuvent également venir de façon spontanée et volontaire à l'accueil de la mairie afin de se faire connaître auprès du service des élections.

En quoi consistent les opérations de dépouillement des votes ?

Il s'agit de l'ensemble des opérations électorales permettant d'établir les résultats du scrutin.

Il est procédé au dépouillement des votes dès que le président du bureau de vote a prononcé la clôture du scrutin.

Le scrutin est ouvert à 8h du matin et clos à 18h le soir.

Le dépouillement se fait en présence des délégués des candidats sans interruption jusqu'à son achèvement. Il est opéré par les scrutateurs sous la surveillance des membres du bureau de vote. Le public peut y assister librement. Pour l'organisation du dépouillement : plusieurs tables sont installées pour chaque bureau de vote. Les scrutateurs sont 4 par table et se répartissent les tâches : ouverture des enveloppes, lecture des bulletins et comptage des voix. La durée d'un dépouillement est d'environ 1h30.

La fonction de scrutateur n'est pas rémunérée, elle est basée sur le volontariat.

Les électeurs intéressés doivent prendre contact avec l'accueil de la mairie

- sur place
- par téléphone au 04 76 65 10 13
- ou par mail : accueil@apprieu.fr.

Nos services vous recontacteront.

DOUBLE RÉUSSITE POUR NOTRE POLICIER MUNICIPAL



Raymond BRISSAC réussit tout : son concours pour accéder au grade de gardien-brigadier de la police municipale et les championnats de K1 et de boxe thaï.

En effet, notre agent a fini champion amateur régional en discipline K1 fin 2023 et depuis peu, il est vice-champion de France amateur, classe B en boxe thaï.

Il est en route pour les finales du championnat de France K1 qui auront lieu au mois d'avril à Marseille. Souhaitons-lui de remporter le titre de champion de France !

LAISSONS LA COMMUNE PROPRE, RAMASSONS LES DÉJECTIONS DE NOS CHIENS !



Suite à plusieurs plaintes de riverains, la mairie souhaite alerter sur les incivilités liées aux déjections canines.

Par égard pour les jeunes enfants, qui jouent dans l'herbe. Par égard pour les promeneurs qui ne souhaitent pas marcher les yeux rivés au sol. Par égard pour les agents chargés de l'entretien des espaces verts (notamment ceux qui passent la tondeuse sur les pelouses) ... Il est demandé à chaque propriétaire de chien de veiller à ramasser les déjections canines.

Très négatives pour l'image de notre commune, les crottes de chiens sont aussi inacceptables en termes d'hygiène et de santé publique. Cela nuit à la qualité de vie, et à l'attractivité de la commune. Ramasser les crottes de son chien est un petit geste qui marque le respect au sein de la communauté d'habitants et une hospitalité envers les visiteurs.

Pour rappel, les déjections canines sont interdites sur la voie publique et tout propriétaire de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié à leur ramassage sur tout ou partie du domaine public communal. Les indélélicats s'exposent ainsi à 135€ d'amende, pouvant aller jusqu'à 750€.

Les propriétaires de chiens n'ont pas d'excuses, des sacs plastiques sont disponibles sur demande à l'accueil de la mairie.





DES CHANGEMENTS AU CONSEIL MUNICIPAL

Vous avez sûrement remarqué quelques changements au sein du conseil municipal. Les raisons en sont multiples.

Le premier départ a été celui de Claude Rissoan. Retraité, il a souhaité retourner en Ardèche. C'est Elissa Lefèvre qui le remplace depuis le 12 décembre 2022.

Le 15 octobre 2023, ce sont les 2 élus de l'opposition qui ont démissionné. Jean-Charles Genin car il a changé de commune, et Paulette Roure, pour raisons de santé. Ils sont remplacés par 2 personnes de leur liste : Sylvie Burgos et Evelyne Amar.

Kelly Malagola a quitté le conseil le 23 octobre 2023, car elle a également changé de commune. Elle est remplacée par Gérard Ternoz-Masson.

Ces remplacements sont possibles grâce à la répartition des élus des 2 listes candidates aux élections municipales de 2020.

Avec 928 voix, Vivre Ensemble Apprieu a obtenu 21 sièges sur 23. Dans l'ordre de la liste des candidats élus, Elissa et Gérard, avec leur accord, ont intégré le conseil.

Apprieu Nouvelle Dynamique, menée par JC Genin, obtint 2 sièges. Selon la même méthode, les 2 départs ont été comblés.

À savoir :

Si 2 autres élus de la majorité devaient quitter le conseil, ils pourraient être remplacés par les 2 élus en fin de liste. Si un 3^e partait, son poste resterait vacant par manque de remplaçant. Une élection partielle intégrale n'aurait lieu qu'en cas de départ d'un tiers des élus (soit 7) afin de renouveler le conseil.

<https://www.apprieu.fr/vie-municipale/conseil-municipal/>

RETOUR SUR LES VŒUX AUX AGENTS



Vendredi 26 janvier, le conseil municipal a reçu ses agents pour les vœux. Une soirée très attendue chaque année puisque c'est l'occasion pour tous de se retrouver ensemble.

Marie-Cécile Boudrot, la DGS, a pris la parole : « Je vous remercie pour cette 13^e année à vos côtés. Nous sommes maintenant 30 agents, répartis dans tous les services. Beaucoup de projets ont été réalisés. Autant grâce aux élus qu'à vous, qui les accompagnez au quotidien. Je remercie aussi les élus, toujours à nos côtés pour nous aider à faire évoluer nos conditions de travail, suivant les normes, les contraintes, la transition écologique et le contexte général toujours plus tendu. J'apprécie votre sens du service au public, votre bienveillance, entre vous et vers l'extérieur. Cette année, nous avons encore des arrivées, des retours et des départs. Retraite, mobilité externe, congé maternité... Bravo à ceux qui évoluent après avoir réussi un concours, obtenu leur titularisation ou suivi une formation. En 2024, d'autres projets nous attendent. Vous saurez vous y impliquer comme toujours avec motivation et optimisme : sécurisation des voiries, la mise en place de l'ACM en élémentaire qui me tient particulièrement à cœur car il permet de valoriser les métiers de l'animation. Le projet écoles améliorera vos conditions de travail et d'accueil des enfants. Nous saurons être présents aux côtés des élus pour tous ces projets. »

Dominique Pallier, le maire, prend la suite : « Merci à tous pour votre implication au quotidien. C'est très agréable de travailler ici grâce à vous. Le conseil et moi savons que la mise en œuvre de nos idées coûte en argent mais aussi en travail pour vous. Nos échanges sont intéressants et nos collaborations se font dans l'amitié, la clarté, le débat et bien sûr le travail. Entre nous mais aussi avec les associations, les habitants, les partenaires... Merci pour ça. Nous travaillons sur votre prime mais en attendant, on vous offre un chèque cadeau du territoire, d'un montant plus important que l'an dernier, car tout augmente. »



Lors des vœux à la population, le conseil municipal a mis à l'honneur les jeunes ayant travaillé sur le pumptrack.

Nos soirées spectacles

Samedi 2 mars nous avons reçu la troupe Ar'scène avec sa pièce de théâtre « Et surtout la santé ». Plus de 120 personnes se sont déplacées pour une soirée très agréable avec des retours positifs. Sur scène, sept femmes qui ont écrit elles-mêmes la pièce et ont pris plaisir à jouer devant un public réactif et enchanté de sa soirée.

N'hésitez pas à venir découvrir les deux prochains spectacles proposés gratuitement par les bénévoles de la médiathèque :

- **Samedi 20 avril à 20h30 : Point de bascule**, spectacle de la Cie du Gravillon très apprécié par ceux qui l'ont déjà vu. C'est une conférence-spectacle animée par Barthélémy Champenois, chercheur-cycliste en méta-sciences, qui aborde avec pertinence et humour les concepts scientifiques liés au changement climatique et les défis posés par la transition écologique tout en mettant en lumière les contradictions qui nous animent face à cette crise environnementale.

En amont, la Fabrique citoyenne organise à 17h un atelier "Inventons nos vies bas carbone". Suivra à 19h un repas végétarien sur réservation.

- **Samedi 25 mai à 20h : spectacle en deux parties**. En première partie, deux Apprelans, Lee Berthair (Laurent Tary de son vrai nom) nous présentera ses textes avec au cours des intermèdes un accompagnement musical de Léo Oriol. En deuxième partie « L'accorde Bretelles », un groupe musical farfelu qui nous présentera de la musique festive avec de la mise en scène.

Médiathèque la Sirène

25 place Buisnière
38140 Apprieu
Tél : 04 76 35 38 84
Email : la.sirene@cc-bievre-est.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi de 10h à 12h
Mardi de 16h30 à 18h30
Mercredi de 15h à 17h45
Samedi de 10h à 12h

NOS FILMS D'ANIMATION

Durant les vacances de février, nous avons proposé « Le livre de la Jungle » à la salle des fêtes sur grand écran, un peu comme au cinéma !

Nous renouvelons l'expérience grand écran lors des prochaines vacances de printemps avec « Vaiana, la légende du bout du monde ».

Comme toujours l'entrée est gratuite alors n'hésitez pas à en faire profiter vos enfants.

LES RACONTINES

Cette animation proposée aux tout-petits le mercredi matin à 10h à la médiathèque rencontre un réel succès depuis sa création en septembre dernier. Bénévolement, Marie-Laure Lovera et Marie-Ange Damery se mettent en scène pour raconter des petites histoires et jouer un peu de musique pour le plus grand plaisir des tout-petits. Deux nouvelles dates vous sont proposées :

- mercredi 10 avril sur le thème du printemps et des fleurs

- mercredi 5 juin sur le thème de l'eau et de la mer.

La Sirène Médiathèque

Cie du GRAVILLON

Point de Bascule

Chercheur-cycliste, Barthélémy Champenois anime une conférence-spectacle qui aborde avec pertinence et humour les concepts scientifiques liés au changement climatique

Samedi 20 Avril 2024 à 20h30

Salle des fêtes Apprieu
Spectacle offert par la Médiathèque

Salle des Tisserands le 20 Avril
17 à 19h : La Fabrique Citoyenne vous invite pour un atelier Inventons nos vies bas carbone
19 à 20h : repas organisé par le Gravillon
Réservation par SMS au 07 78 64 34 19

Médiathèque 04 76 35 38 84

La Sirène Médiathèque

Musique festive avec L'ACCORDE BRETelles

Leur recette ? Un peu de mise en scène, un peu cabaret ou music-hall avec une touche de blues, une pointe de jazz, un brin de monouche et de folie et surtout beaucoup de soleil et de bonne humeur ! Bref, du spectacle vivant !

Première partie avec Lee Berthair et ses textes décalés, intermède électronique par Léo

Samedi 25 Mai 2024 à 20h

Salle des fêtes Apprieu
Spectacle offert par la Médiathèque

Médiathèque Apprieu 04 76 35 38 84

ATELIER BRODERIE AU SERVICE PÉRISCOLAIRE SAINT-EXUPÉRY



En complément des ateliers du soir permettant aux enfants de faire leurs devoirs en temps périscolaires, une animation autour de la broderie a été mise en place sur les temps méridiens, les lundis. Cette activité a pour but de favoriser la motricité fine ainsi que d'éveiller la sensibilité à l'art. Sur la base du volontariat, chaque semaine une dizaine d'enfants (principalement des CM2) se retrouvent pour avancer sur leurs confections qu'ils ramèneront chez eux, une fois terminées. Cet atelier est encadré par une bénévole ayant apporté le matériel nécessaire afin de mener au mieux cette activité manuelle. Ces temps d'animation permettent aux enfants de partager des moments conviviaux et calmes avant le retour en classe.

ANIMATIONS POUR LES ASSISTANTES MATERNELLES



Les assistantes maternelles inscrites pour les ateliers d'éveil ont pu bénéficier au mois de décembre d'ateliers autour de la motricité au pôle petite enfance et au centre bourg d'Apprieu. Pour commencer la socialisation de votre enfant, n'hésitez pas à demander à votre assistante maternelle de s'inscrire au secrétariat de la petite enfance 04.85.36.01.02. Numéro unique pour rechercher un mode de garde pour votre enfant ou pour contacter le pôle petite enfance.

EXPOSITION PARTICIPATIVE : LES ANIMAUX À L'HONNEUR

Exceptionnellement cette année, l'exposition participative, « Ces animaux aimés mais menacés », aura lieu du 12 septembre au 8 janvier 2025. Nous vous donnerons plus de précisions dans la prochaine gazette.

Vous pourrez exercer votre talent d'artiste tout au long de l'été pour nous proposer vos créations originales à la rentrée. Pour trouver l'inspiration, vous pourrez venir découvrir l'exposition d'été assurée par Lionel Poulet et qui débutera le jeudi 13 juin.



VERNISSAGE DE L'EXPOSITION MES PEINTURES AU FIL DES ANS

Belle réussite pour le vernissage de Patrice Charpiat au mois de janvier avec un public nombreux venu découvrir ses tableaux exposés dans la salle du conseil et à la médiathèque. Il a choisi d'exposer des productions variées, réalisées tout au long de son parcours artistique et a parlé de l'importance de la couleur dans son travail. Cela a permis de découvrir différentes époques et styles de son travail avec en retour des commentaires très positifs.

Patrice Charpiat, bénévole d'Art'prieu, propose un atelier de peinture à la rentrée. Les personnes intéressées pourront y participer gratuitement. Surveillez les informations dans la prochaine gazette.



EXPOSITION 3 HOMMES AU PRINTEMPS

En ce deuxième trimestre, nous vous invitons à venir découvrir notre nouvelle exposition qui met à l'honneur trois hommes de notre territoire : Hervé Le Stunff habitant Apprieu, Gilles Reynaud-Dulaurier habitant Le Grand-Lemps et Sylvain Gomez habitant Oyeu. Vous êtes d'ores et déjà invités au vernissage de cette exposition le vendredi 12 avril à 19h en mairie. L'exposition est visible du 28 mars au 28 mai en mairie et à la médiathèque La Sirène.



Art'PRIEU
présente

3 hommes au printemps

Hervé Le Stunff

Exposition visible
du 28 mars au 28 mai 2024

En mairie
Lundi mercredi 8h30-12h
Mardi jeudi vendredi 8h30-12h/15h-17h
Samedi (1er du mois) 8h30-12h

A la médiathèque
Lundi samedi 10h à 12h
Mardi 16h30 à 18h30
Mercredi 15h à 17h45

Sylvain Gomez

Gilles Reynaud-Dulaurier

Vernissage
Vendredi 12 avril
19h en mairie

Art'prieu Apprieu La Sirène
prieu@gmail.com 04 78 65 10 13



FRELON ASIATIQUE CAMPAGNE PRINTANIÈRE DE PIÉGEAGE DES REINES FONDATRICES



En ce début mars, les apiculteurs apprenants ont lancé la 2^e campagne de piégeage des reines fondatrices de frelon asiatique.

Au printemps dernier ce sont plus de 1000 frelons qui ont été capturés pendant les huit semaines de piégeage. Cette action a permis de limiter à 12 le nombre de nids signalés en 2023 sur le territoire de notre commune contre 17 nids en 2022.

Dans le même temps, en région AuRA, et

en Isère en particulier, le nombre de nids signalés a explosé.

Le piégeage printanier est capital pour freiner la prolifération de cette espèce exotique envahissante qui, rappelons-le, met en grave péril le fragile équilibre de l'entomofaune locale.

Un nid de frelons asiatique consomme plus de 10 kg d'insectes (mouches, guêpes, syrphes, abeilles, papillons,...) et présente également un grave danger pour la population, tant le frelon asiatique est agressif lorsque l'on s'approche de son nid.

Si au détour d'une promenade vous trouvez dans la nature des pièges sélectifs tel que celui en photo, laissez-le en place.

Un collectif de bénévoles gère la cinquantaine de pièges disposés sur la commune.

La sélectivité des pièges utilisés et la durée limitée du piégeage n'impacte que très faiblement nos insectes autochtones. Une reine de frelon asiatique capturée au printemps, c'est un nid secondaire de moins pour notre commune.

POINT SUR L'AVANCEMENT DES TRAVAUX DE LA MAISON MÉDICALE

Le 30 mars s'est déroulé la « pose de la première pierre » du bâtiment de la Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP). Au regard de l'avancement des travaux, il s'agira plutôt d'une visite du chantier (voir photo). Après avoir mis beaucoup de temps à se concrétiser, la phase de travaux du projet avance rapidement. Le chantier est même un peu en



avance sur son planning prévisionnel. Il est espéré une livraison à l'automne et un accueil des professionnels de santé avant la fin de l'année 2024.

Cette rencontre de tous les partenaires du projet sur le chantier : Commune d'Apprieu, Bièvre-Est, Etat, Région, Département et bien évidemment professionnels de santé qui viendront s'installer marquera un moment symbolique et concrétisera un peu plus cet équipement tant attendu par les habitants du territoire de Bièvre-Est. Dès l'ouverture officielle, une dizaine de professionnels s'installeront avec le ferme objectif de faire de ce lieu un point de développement de la médecine de proximité dans une logique de réseau territorial portée par la MSP.

RECYCLAGE DU CLOCHER



Depuis les travaux de réfection totale de la toiture du clocher de l'église fin 2023-début 2024, l'entreprise Marchand a laissé à la disposition des agents du Centre Technique Municipal la charpente et leur a permis de la réinventer en... bancs.

Le 31 janvier, 3 bancs ont été installés sur le parvis du complexe sportif, bientôt abrités par l'ombre des arbres plantés.

Un grand merci aux agents techniques communaux pour cette belle réalisation, qui saura ravir les usagers du complexe sportif.

Remerciements à l'entreprise Apprieu Espaces Verts qui a donné du paillis au Centre Technique Municipal afin de réaliser la campagne hivernale de paillage des massifs de la commune.

DU NOUVEAU AU CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL



Depuis le 19 décembre 2023, le Centre Technique Municipal s'est doté d'une balayeuse.

Véritable atout dans le maintien de la propreté en centre bourg, au complexe sportif, devant les Points d'Apport Volontaires, devant nos écoles et nos parkings, sur nos voiries et nos caniveaux (pour le bon écoulement des eaux pluviales), certains d'entre vous l'ont peut-être déjà aperçue !



UN NOUVEAU CLOCHER POUR



Les artisans qui ont œuvré sur le clocher



L'ancien clocher



Descente de l'ancien clocher

C'est le 4 décembre qu'ont commencé les travaux du clocher. Les infiltrations d'eau subies depuis des années l'ont trop abîmé. Ses poutres commençaient à s'affaisser, faisant pencher le coq. C'est grâce à ça que le charpentier, travaillant sur le toit de l'église, a découvert le problème. Le conseil municipal a rapidement décidé de lancer les travaux avant que la situation ne s'aggrave encore. Yvan Marchand, charpentier au Pin habitué de ce genre d'ouvrage, a été retenu pour gérer le chantier.

1^{re} étape délicate, établir un état des lieux le plus précis possible malgré les difficultés d'accès. Yvan a ensuite lancé la construction du nouveau clocher. L'ancien était trop abîmé pour être réparé efficacement. En 2 semaines, Yvan a réalisé, sur son logiciel, le plan presque à l'identique de l'original : « C'est long à faire, mais c'est pratique. On a une vue 3D de l'ensemble, les calculs se font tout seuls, on peut détacher chaque partie du plan pour l'avoir en détail... Avec les planches des différentes parties du clocher, je peux passer à ma partie préférée, la taille de chaque pièce. » C'est dans son atelier que la structure a pris forme rapidement.

2^e étape délicate, la descente du vieux clocher. Le 11 décembre au matin, le clocher n'a plus de tuiles. L'après-midi, une grue, manœuvrée par Carmelo, s'est positionnée au pied de l'église. Les charpentiers et le maçon ont fixé les sangles autour des poutres, dévissés les supports maintenant la structure sur la maçonnerie et c'est parti. Lentement, le clocher s'est envolé au-dessus de la tour, puis s'est posé sur le parking de l'église tout en douceur, guidé par les artisans. « 4 tonnes ! » annonce Carmelo fièrement.



Yvan Marchand taillant les pièces de la nouvelle structure



Montage du nouveau clocher

C'est le poids de l'ancien clocher. Spectateurs et artisans ont pu admirer le travail réalisé par leurs prédécesseurs il y a près

de 200 ans. Les jours suivants, le maçon, Patrick Cipro, a refait le support au sommet de la tour, partie essentielle de la rénovation. Pendant ce temps, Yvan, Laurent et Baptiste, jeune compagnon de 16 ans, ont monté le nouveau clocher. Un spectacle très intéressant, durant lequel on a pu admirer la maîtrise et le talent mis en œuvre par les artisans. Quelques jours seulement ont suffi pour que la structure soit terminée.

Le 19 décembre, 3^e étape délicate : la montée du nouveau clocher. « Je suis bien moins stressé que pour la descente de l'ancien, avoue Yvan. Son état n'était pas très rassurant sur sa tenue lors de la descente. On a pris toutes les précautions possibles mais j'ai croisé les doigts pour que la descente se passe sans problème et ce fut le cas. Bien que j'aie l'habitude de ce genre d'événement, c'est toujours un beau moment à vivre. » Le support en maçonnerie terminé, il était temps de monter le nouveau clocher. Une trentaine de personnes y ont assisté en fin d'après-midi. Soulevée en douceur, sous la surveillance des artisans, la structure s'est élevée dans les airs devant des yeux ébahis, des caméras, téléphones, appareils photos et même un drone. Pendant la montée, les artisans ont escaladé l'échafaudage, tels de petites fourmis, pour être là à l'arrivée du clocher. Réceptionné, positionné puis fixé sur son support, le clocher a profité de son premier coucher de soleil le soir même.

Le 8 janvier, après des vacances bien méritées, le charpentier a commencé la couverture : « 11 000 tuiles à poser, dans le vent et le froid, ce n'est pas facile mais j'aime ça. Hier, mon téléphone a gelé. Ça va mieux ce matin heureusement. »



L'ÉGLISE ST PIERRE



Clocher chauve



Support en maçonnerie



Montée du nouveau clocher

explique-t-il en milieu de semaine. Une fois la couverture terminée, Yvan a fixé la croix le 23 janvier, puis le coq à son sommet le 25 janvier. Les abats-sons ont été remplacés également, car les anciens étaient abîmés.

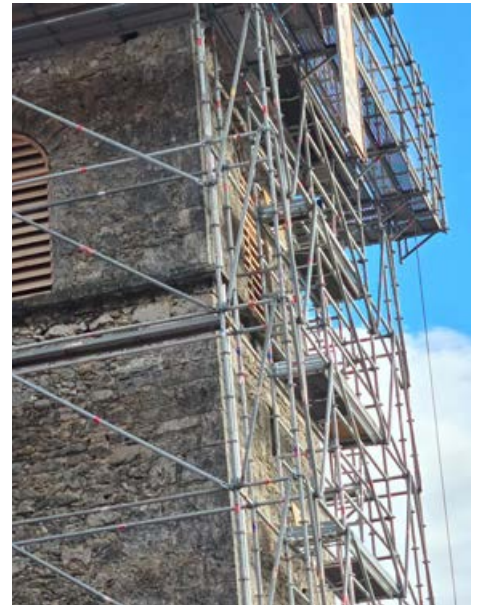
Le démontage de l'échafaudage, le 21 janvier, puis de la grue quelques jours plus tard, ont terminé le chantier.

Pendant plus d'un mois, les appelans auront pu apprécier le travail et le talent des artisans, qui n'hésitaient pas à partager leur savoir faire avec les curieux.

La mairie remercie ces artistes du bois et du béton d'avoir géré le chantier avec sérieux et toutes leurs compétences. Malgré les conditions météo parfois polaires, surtout au sommet de l'église, tout a été terminé dans les temps. Bravo à tous !



Tuiles et couverture du clocher



Abats-sons

Vidéo de la montée + photos du clocher visible sur ce lien : https://www.youtube.com/watch?v=W_8BUS9I33g



Bénédiction du coq



Le nouveau clocher terminé

LE CLOCHER EN CHIFFRES :

- Hauteur : 6,60 m
- Pose : 23 m du sol
- Poids : 4 tonnes
- Hauteur de la croix : 2 m
- Température minimum au sommet du clocher : - 5°
- Vent : 20 km/h
- Nombre de tuiles écaille neuves : 11 000
- Nombre de pièces de bois utilisées : 131
- Durée du chantier : 8 semaines
- Coût du chantier : 72 274 € TTC



CHEMIN DE LA SAINTE VIERGE

Depuis 2022 certains arbres de cette route, qui relie le Rivier d'Apprieu au centre du village, ont été marqués d'un trait rouge. Mais pourquoi ?

La commune avait demandé une étude à l'ONF pour identifier les arbres qui sont à risque de tomber sur la route et de fait sont dangereux pour la sécurité de tous.

Entre 2022 et maintenant, la commune a demandé un support de service dédié pour mettre en place la meilleure solution de coupe possible. Finalement, la commune a trouvé une meilleure solution que celle proposée par le service forêt de la chambre d'agriculture.

Sur cette année 2024, ces arbres vont être coupés. Pour la sécurité des personnes qui vont intervenir et de tous, le chemin de la Sainte Vierge sera coupé pendant la période des travaux. À ce jour, le planning n'est pas encore défini. Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant.

UN TEMPS D'ÉCHANGES AVEC NOS AGRICULTEURS



Début décembre, agriculteurs et élus se sont réunis pour échanger et réfléchir ensemble sur des solutions limitant les dépôts sauvages parfois proches des parcelles agricoles, faire un bilan général de la gestion ambrosioise en 2023 globalement bien maîtrisée sur le village et identifier les outils pour une meilleure communication.

Les agriculteurs ont pu également parler des évolutions dans leur activité et des difficultés rencontrées. Ce temps d'échanges sera reconduit sur l'année 2024.

LA FORÊT COMMUNALE



En ce début d'année 2024, la commune a fait valoir son droit de préférence sur la vente de parcelles de bois situées dans la colline.

Ces parcelles de bois seront, à terme, intégrées dans le plan de gestion de la forêt communale, qui est travaillé par

L'Office National des Forêts (ONF).

Aujourd'hui « la maîtrise des parcelles de forêt » est devenue très importante car elle contribue à la sauvegarde de l'environnement en :

- Atténuant les effets du changement climatique
- Fournissant une ressource durable et renouvelable
- Préservant la biodiversité en accueillant différentes essences d'arbres et de nombreuses espèces animales et végétales
- Jouant un rôle important dans le cycle de l'eau par « l'évapotranspiration » des arbres

- Rafrâchissant l'air
Protégeant la qualité et la tenue des sols contre les inondations, les chutes de blocs de pierres et les glissements de terrain

Par ailleurs, en maîtrisant les parcelles de forêt, nous pourrons aussi choisir qui viendra l'entretenir et décider des types de coupes/des nouvelles plantations.

AMÉNAGEMENT ENTRÉE JARDINS DE CLAIRE



Courant février, des travaux d'aménagements de l'entrée du programme les Jardins de Claire ont été effectués.

L'entrée et la sortie de ce lotissement sont désormais moins dangereuses pour les habitants. Les travaux réalisés :

- modification du terre-plein pour permettre l'intégration d'un passage piéton
- réduction du terre-plein pour permettre la création d'une zone d'attente pour les habitants du lotissement
- déplacement de l'abri bus (en direction de Voiron)



- léger décalage de la voirie en direction de l'école

Les végétaux ont été retirés pour des questions de sécurité. La commune étudie actuellement les différentes possibilités pour les remplacer.

Rappelons que tout aménagement sur une route départementale doit être validé par le Département, qui a donc revu et validé celui-ci.

LES SALLES COMMUNALES DE NOUVEAU DISPONIBLES !

La commune d'Apprieu loue les salles communales suivantes : les salles des Forgerons et des Tisserands de la Grange Buissière, l'ancienne école du Rivier et les 2 salles de La Bascule.

Par délibération du Conseil municipal du 20 juillet 2023, il est acté des tarifs et des conditions d'utilisation de chaque salle, selon leur jauge.

Salle	Particuliers Domiciliés à Apprieu				Particuliers Domiciliés hors d'Apprieu			
	½ journée		Week-end		½ journée		Week-end	
	Prix été	Prix hiver	Prix été	Prix hiver	Prix été	Prix hiver	Prix été	Prix hiver
Forgerons	75€	85€	450€	500€	150€	170€	900€	1000€
Tisserands	45€	55€	250€	320€	90€	110€	500€	640€
La Bascule salle de droite	25€	30€	/	/	50€	60€	/	/
La Bascule salle de gauche	25€	30€	/	/	50€	60€	/	/
L'ancienne école du Rivier	30€	35€	150€	180€	60€	70€	300€	360€

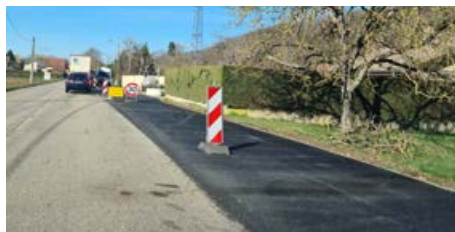
À noter :

- Les salles de la Bascule sont plutôt destinées à des réunions,
- L'ancienne école du Rivier sera louée pour des repas à midi et sans musique, compte tenu des logements présents au 1^{er} étage du bâtiment
- Les salles de la Grange Buissière ont été pourvues de limiteurs de son qui sont en phase de test depuis le début d'année.

Plus d'informations sur le site internet de la mairie :

<https://www.apprieu.fr/vie-quotidienne/equipements-municipaux/>

TRAVAUX AMÉNAGEMENT ET SÉCURISATION – ROUTE DE LYON – SECTEUR DE LA CONTAMINE



Le 26 février 2024, les travaux d'aménagement et de sécurisation de la route de Lyon ont enfin débuté, après 2 années de travail de la commission voirie en lien avec les services du département.

Ces travaux ont mis du temps à sortir de terre, et ont fait l'objet de nombreuses modifications notamment dues aux recommandations et prescriptions des services du Département – car rappelons le, la route de Lyon est la voirie départementale n°520.

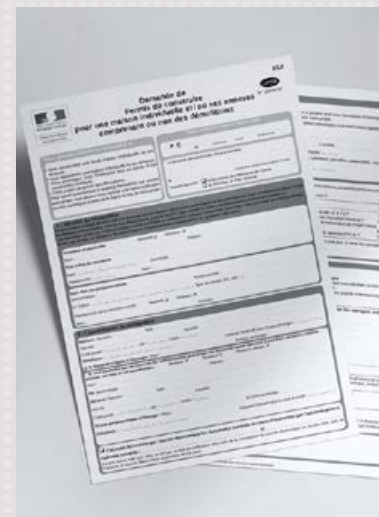
De ce fait, la reprise de la bande de roulement est de la compétence du Département, et tous les aménagements qui la composent en agglomération tels que

trottoirs, ralentisseurs, passages piétons... sont à la charge de la commune. Cependant, tous les aménagements doivent être validés par les services du Département. Les travaux ont débuté par la réalisation du trottoir au départ de la chicane -carrefour avec l'impasse des Ruches avec dans son prolongement une voie permettant aux piétons et cycles de circuler en sécurité. Dans le cadre de ces travaux est pris en compte la gestion du pluvial par la réalisation de puits perdus et d'avaloirs le long du linéaire.

La difficulté de ce chantier, pour la circulation route de Lyon, sera lors du traitement du carrefour de la Contamine. L'espace contraint par les habitations limitrophes, la gestion du carrefour, le flux important des véhicules mais également le traitement des réseaux passant sous ce carrefour (ex : les sources) rend ces travaux complexes et impactants pour la circulation et les riverains.

Les travaux devraient être terminés fin avril 2024 sous réserve d'intempéries.

AUTORISATIONS D'URBANISME



Nous vous rappelons que tout projet d'urbanisme (portail, clôture, abris de jardin, rénovation toiture, pose panneaux photovoltaïques, extension, ...) doit faire l'objet d'un dépôt d'une demande en mairie, que vous soyez dans un lotissement « privé » ou non.

En fonction du projet, de sa nature et de son importance, vous devez faire soit une déclaration préalable, soit une demande de permis de construire.

Vous trouverez la liste complète des différents documents d'urbanisme sur le site : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319>

Le dossier doit être déposé, validé en instruction et purgé de tout recours avant tout commencement de travaux.

Prenez donc les devants. Une fois votre autorisation validée en instruction, vous disposez d'un délai pour commencer vos travaux.

Dès la fin de vos travaux, n'oubliez pas de déposer votre DAACT (déclaration d'attestation d'achèvement et de conformité des travaux). Ce document est obligatoire, car c'est le seul document qui atteste que vos travaux sont terminés, et qui vous permet de pouvoir en effectuer d'autres.

Écocitoyenneté

STOP AUX DÉPÔTS ILLÉGAUX DANS LA NATURE



Trop souvent, agriculteurs, élus, agents municipaux et promeneurs nous rapportent la présence de dépôts illégaux de déchets dans nos bois ou sur nos chemins forestiers.

Trop souvent nous retrouvons des plaques d'amiantes, des restes de chantier, du plastique et de l'électroménager. Le choix est aussi vaste qu'alarmant.

Le maire et son conseil en appellent au civisme de tous : « Les bois, les chemins et les champs appartiennent à des propriétaires privés. Ils ne sont pas publics. Leur accès est donc accordé aux promeneurs afin que chacun puisse profiter de la nature qui nous entoure.

Sans compter que ces dépôts de déchets gênent le travail des agriculteurs, et mettent les animaux d'élevage et sauvages en danger.

Légalement, il appartient aux propriétaires des terrains de prendre en charge l'évacuation de ces déchets. C'est donc une double peine pour eux : déchets illégaux sur leurs parcelles et financement de leur évacuation.

La commune ne peut pas intervenir directement sur l'évacuation des déchets déposés sur des propriétés privées.

Il arrive que nous venions en aide à ces propriétaires. Mais il ne suffit pas d'envoyer les agents municipaux et leur camion pour ramasser.

Des procédures judiciaires peuvent être mises en place, mais elles sont très longues.

Un exemple récent et positif : le dépôt de déchets dans le bois de la Ravignouse. Il aura fallu 6 mois de procédure pour pouvoir le nettoyer.

Imaginez les dégâts sur les animaux, sur le sol, sur la nappe phréatique...

Nous avons pu retrouver le contrevenant. Il a écopé d'une amende de 7 600 euros, en plus de devoir régler la facture de

l'évacuation. C'est une belle victoire pour la mairie, pour la commune, pour la nature.

Malheureusement, par moment, nous n'arrivons pas à retrouver les contrevenants.

Nous invitons les propriétaires qui se retrouvent avec des déchets sur leur terrain, à aller porter plainte en gendarmerie. La commune le fait pour tout signalement de dépôt de déchets illégaux. Le mieux est que les dépôts cessent.

Nous rappelons à tous que les 3 déchetteries de Bièvre Est accueillent les déchets que nous ne voulons plus retrouver sur nos chemins, dans nos bois et champs.

Informations, prévention, communication sont régulièrement réalisées par les communes mais le plus efficace reste la prise de conscience des contrevenants. Leur irrespect impacte tout le monde, impacte la nature et bien sûr les finances de la commune et de ses habitants

En leur nom à tous, nous demandons aux habitués de ces pratiques de changer de comportement, de penser aux conséquences de leurs actes sur la société en général et d'utiliser les installations mises à disposition pour se débarrasser de leurs déchets. Nous pourrions ainsi partager en bonne intelligence cet environnement auquel on tient tant.

Des réflexions et des discussions sont en cours au niveau de la commune, afin de



faire baisser, arrêter, ces incivilités. Nous prenons en compte le travail des agriculteurs et les promeneurs."

La liste des déchets autorisés et interdits en déchetterie se trouve dans le règlement intérieur, téléchargeable sur la page :
<https://www.bievre-est.fr/quotidien/dechetteries/>



HORAIRES DES DÉCHETTERIES JUSQU'AU 31 MAI 2024 :

APPRIEU

lundi 13h30 à 16h

mardi et mercredi 9h à 12h30

vendredi 13h30 à 15h30

samedi 9h à 12h30 et 13h30 à 16h30

BEAUCROISSANT

lundi 13h30 à 16h

mardi, mercredi et vendredi 9h à 12h30

samedi 9h à 12h30 et 13h30 à 16h30

CHABONS

lundi 13h30 à 16h

mardi et mercredi 9h à 12h30

vendredi 9h à 12h30 et 13h30 à 15h30

samedi 9h à 12h30 et 13h30 à 16h30

À noter :

Les déchets refusés en déchetterie doivent être déposés dans des entreprises privées spécialisées dans leur traitement.

La plus proche est Arc-en-ciel, à Izeaux, ZA Le Grand Champ.

Tél : 04 76 35 97 83.

<https://arcencielrecyclage.fr/dechetterie-professionnelle/>



Séance du 12 décembre 2023

- Identification des zones d'accélération d'énergies renouvelables (ZAeNR) : zones où la commune souhaite voir s'implanter prioritairement des projets d'énergies renouvelables. Par exemple : tout le territoire de la commune pour les panneaux solaires sur toiture. (Plus de détails dans le PV du conseil à consulter sur le site de la commune)
- Emission d'un avis favorable à l'intervention de bénévoles dans le cadre des Temps Périscolaires, afin d'élargir l'offre d'activités en proposant aux enfants diverses possibilités : découverte de pratiques sportives, d'activités manuelles de loisirs... Une convention cadre est approuvée.
- Autorisation est donnée à Monsieur le Maire à recruter des agents contractuels pour remplacer des fonctionnaires ou des agents contractuels momentanément indisponibles sur un emploi permanent. Il sera chargé de la détermination des niveaux de recrutement et de rémunération des candidats retenus selon la nature des fonctions concernées, leur expérience professionnelle et leur profil.

Séance du 25 janvier 2024

- Attribution d'une subvention de 885€ au salon de coiffure « À la pointe », représentant 30% d'une dépense subventionnable de 2 950€ HT. Cette aide est octroyée aux commerces dont l'activité se trouve en centre bourg d'Apprieu, à l'intérieur d'un périmètre défini par délibération, dans le cadre du dispositif « accessibilité, amélioration, sécurisation ».
- Acceptation de la clôture du budget annexe « LOTISSEMENT LA SOIE ». Compte tenu de la future cession des terrains à un promoteur pour la réalisation de ce lotissement, ce budget n'a plus lieu d'exister.
- Validation des acquisitions à prévoir dans le cadre de l'opération de portage foncier de l'EPFL du Dauphiné « Centre Bourg » avec pour objectif la maîtrise foncière du secteur. L'opération de renouvellement urbain est inscrite dans un Périmètre d'Attente de projet d'Aménagement Global (PAPAG) au PLUI en vigueur de la communauté de communes de Bièvre-Est. Cette convention est libre de redevances pendant 10 ans.
- Validation du projet de convention d'occupation du domaine public avec TE38 dans le cadre de la réalisation d'une infrastructure de recharge pour véhicules électriques sur la place Buisnière.
- Décision d'exercer le droit de préférence de la commune d'Apprieu, avec l'acquisition de parcelles boisées pour une superficie totale de 9 473 m² et pour le montant de 2 084€
- Validation du projet de travaux d'aménagement et de sécurisation de la RD 520 - route de Lyon entre la chicane de

l'Impasse des Ruches et le secteur de la Contamine et sollicitation de deux subventions auprès du Département de l'Isère à hauteur de 35 000€ chacune.

- Validation du projet de travaux du Pont du Châtelard, sis route des Forges à Apprieu avec la sollicitation d'une subvention de l'Etat, dans le cadre du DSIL 2024, à hauteur de 48 517€, pour un montant de 242 582€ HT de travaux.
- Validation du projet « Inclusion et Handicap » mené par l'école maternelle dans le cadre de l'appel à projet de l'Etat « Notre École, Faisons La Ensemble » avec sollicitation d'une subvention de l'Etat, dans le cadre du fonds d'innovation pédagogique, à hauteur de 29 366,63€. Autorisation est donnée à Monsieur le Maire de signer la convention dans le cadre du fonds d'innovation pédagogique.

Séance du 22 février 2024

- Débat sur le rapport d'orientation budgétaire pour l'année 2024. Avec 3 618 habitants au 1^{er} janvier 2024 (chiffres INSEE), le maire est maintenant tenu de présenter un rapport d'orientation budgétaire suivi d'un débat. Le contexte actuel, les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que la structure et la gestion de la dette sont ainsi présentés dans ce rapport.
- Emission d'un avis favorable pour l'acquisition des 2 parcelles cadastrées section AK n° 1257 et AK N°1259 d'une superficie totale de 45 m², à titre gratuit, dans le cadre des aménagements de voirie de la rue du Tram et ce avec l'accord des propriétaires M et Mme CHARTON.
- Autorisation de versement de l'indemnité de surveillance des cantines dans le cadre des sorties scolaires pour le ski de fond et le ski de piste pour l'année scolaire 2023-2024 pour les enseignants des classes concernées.



LE DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE : L'ÉQUILIBRE MAINTENU.

Le jeudi 22 février 2024, le Conseil municipal, réuni en séance ordinaire, a pu débattre des futures orientations budgétaires de la commune d'Apprieu et évaluer sa situation financière.

Il s'agissait du deuxième débat annuel pour le Conseil municipal.

La loi d'Administration Territoriale de la République de 1992 oblige les communes de plus de 3500 habitants à organiser un débat sur les orientations budgétaires avant le vote du budget. C'est le cas d'Apprieu depuis 2023. Cette étape impérative à l'adoption du budget doit porter à l'information des conseillers l'évolution des dépenses réelles de fonctionnement, l'évolution du besoin de financement annuel, l'information de la structure et gestion de la dette, et les grandes orientations budgétaires.

Pour Apprieu, ne pas peser sur les ménages est une priorité !



La loi de Finances 2024 prévoit pour les communes une revalorisation des bases locatives à 3,9% contre 7,1% l'année dernière. La municipalité d'Apprieu souhaite maîtriser la fiscalité et porte pour le budget 2024 un maintien des taux de fiscalité (et ce depuis 2016 !).

Cet effort se fait dans un contexte où les dotations de l'Etat n'évoluent plus. Il est même en prévision une baisse de la dotation de solidarité rurale pour Apprieu, ce qui est inédit.

Le contexte économique n'est pas non plus favorable. Les augmentations des tarifs de l'énergie, des matières premières et des primes d'assurances vont marquer ce budget 2024.



Les dépenses de personnel se maintiennent, et sont en adéquation avec la demande.



Des marges de manœuvre devront être trouvées, de forts arbitrages devront être faits. Mais le cap sera maintenu en direction des écoles, des voiries et des bâtiments communaux.

Les axes forts de cette année 2024 et pour l'avenir.



Ainsi, la municipalité a travaillé ses prévisions budgétaires en maintenant les financements des aménagements de sécurité de voirie, de l'entretien des bâtiments communaux et du bon fonctionnement des écoles.



Mais pas seulement. La commune d'Apprieu va axer ses efforts budgétaires sur les projets phares de cette fin de mandat : le projet AV EC, Avenir des Écoles et la Maison de santé pluridisciplinaire.



Les financements extérieurs seront systématiquement recherchés pour chaque projet : les fonds d'aide à l'investissement de l'État (DSIL, DETR, Fonds Vert), aides de la Région Auvergne Rhône-Alpes et aides du Département de l'Isère. La commune n'hésite pas non plus à solliciter d'autres partenaires extérieurs comme la Fédération française de football, l'Agence Nationale du Sport ou encore le CEREMA.

Suivre et évaluer la dette de demain.

La recherche des financements est nécessaire afin de ne pas augmenter l'endettement de la commune. Apprieu a une capacité de désendettement pour 2023 qui se situe à

4,16 années, contre 6,15 années en 2022. Une capacité de désendettement inférieure à 11 ans est considérée comme raisonnable.

La commune d'Apprieu rembourse actuellement 3 emprunts, dont un arrivera à échéance en 2029 et les deux autres en 2036. Ils représentent aujourd'hui une annuité d'environ 242 000 €. Ce sont des emprunts à taux fixe.



Les grands projets, notamment les deux écoles, évalués pour un total de 10 117 141 € TTC d'investissement, ne pourront pas être portés sans devoir emprunter. Reste à déterminer le niveau d'emprunt ! Ce qui pourra commencer à être évalué grâce au lancement prochain de la consultation pour la maîtrise d'œuvre dans le cadre de la réhabilitation de l'école élémentaire.

EN 2024, LE TRI SE SIMPLIFIE



Dès juin 2024, finies les hésitations et les erreurs de tri... Désormais, une seule et même consigne de tri : 100 % des emballages et des papiers iront dans le même bac !

Depuis des années, le SMICTOM de la Bièvre et Bièvre Est s'engagent pour faire progresser le recyclage des emballages ménagers et des papiers et réduire le volume d'ordures ménagères.

S'il y a de plus en plus d'emballages, il y a de moins en moins de papiers.

C'est pourquoi les consignes de tri se simplifient. Dès juin 2024, bacs jaunes et bacs bleus accueilleront indifféremment emballages (plastique, métal ou carton), briques alimentaires et papiers (journaux, magazines, livres, enveloppes...). Les conteneurs bleus seront progressivement relookés en jaune.

Plus de question à se poser, si votre déchet est un emballage ou un papier, direction le conteneur jaune ! Bièvre Est et le SMICTOM vous tiendront informés de la mise en œuvre définitive de cette consigne de tri tout au long du premier semestre 2024.

MISSION LOCALE DE LA BIÈVRE : ACCUEILLIR, ORIENTER ET ACCOMPAGNER



Depuis 1991, la Mission locale de la Bièvre accompagne gratuitement les jeunes de 16 à 25 ans afin de les aider à trouver une voie et un emploi. Elle construit avec chaque jeune une réponse adaptée à sa situation. Elle accompagne également les bénéficiaires du RSA pour favoriser l'accès à la formation et à l'emploi dans le cadre d'un service « Parcours Emploi Renforcé » et conduit aussi différentes actions d'aide à l'insertion professionnelle et sociale pour des personnes âgées de plus de 26 ans.

L'équipe de conseillers propose un accompagnement personnalisé dans le respect des valeurs de confidentialité, d'écoute et de bienveillance. Ils participent à l'insertion sociale et pro-

fessionnelle des accompagnés grâce à leurs fonctions d'accueil, d'information, d'orientation, de conseil et d'accompagnement dans les démarches liées à l'emploi, la formation et la vie quotidienne.

La Mission locale de la Bièvre vous accueille aux CSC de Renage et de Le Grand-Lemps ainsi qu'à la médiathèque La Fée verte.

Pour toute démarche, contactez le 04 74 79 18 18 ou consultez le site mission-locale-bievre.fr.



BIÈVRE EST ACCOMPAGNE LES JEUNES EN FORMATION



Stage d'observation, retour à l'emploi, apprentissage, Bièvre Est accompagne les jeunes dont le projet professionnel ou scolaire correspond aux champs de compétences de la collectivité.

Si dans les centres socioculturels et espace de vie sociale sont accueillis ponctuellement de nombreux futurs diplômés du BAFA pour leurs stages

pratiques, les équipes accompagnent également dans leur apprentissage des jeunes en CPJEPS ou BPJEPS.

Les EAJE partagent également cette dynamique en formant des jeunes dans le cadre de leurs diplômes d'éducateurs. Les services administratifs ne sont pas en reste. Le service transitions dans ses démarches liées au tourisme et au PCAET a par exemple l'occasion de collaborer avec des étudiants spécialisés qui apportent la force vive au développement de certaines recherches ou de certains projets. Vous êtes à la recherche d'un stage ou d'un apprentissage ?

Faites parvenir votre CV et une lettre de motivation au service ressources humaines par mail à recrutement@cc-bievre-est.fr.



30^E ANNIVERSAIRE DES CHANSONS BUISSONNIÈRES



En 1992, Paul Candiago a l'idée de créer, sous l'égide de la pourtant très active MJC d'Apprieu, qui était un village encore rural, une section sports loisirs (volley et foot réunis). Il la soumet à Alain Buisson, enthousiasmé. Tous deux recrutent un groupe de plus ou moins jeunes courageux. C'est en chantonnant sous la douche et dans la buée d'un vestiaire que va germer l'idée

folle des Chansons Buissonnières. En effet, les deux amis se rendent compte qu'ils partageaient une passion commune pour la chanson française. Durant toute l'année 1993, ils purent faire mûrir leur projet.

Courageusement, l'association « Apprieu Jadis » (organisant voyages, visites, conférences, concerts...) prit les « CB » sous son aile. Elles furent soutenues par la municipalité, par le magasin Intermarché qui ouvrait ses portes et parrainées par Jean Ferrat.

Ils mobilisèrent amis et connaissances, animés de la même passion. Le premier concert vit le jour le 8 novembre 1994 à Apprieu, avec Louis Capart suivi de Christian Paccoud et en point d'orgue Allain Leprest ! La machine était lancée !!!

Depuis, nombre de concerts ont vu le jour pour le plus grand plaisir d'un public fidèle

ravi de découvrir des artistes sortant des sentiers battus.

Le 4 mai prochain, les «CB» vont fêter leur 30^e saison lors d'une journée exceptionnelle. De Récaumont, dès le matin avec 30 de nos plus talentueux poètes et chanteurs jusqu'au soir, à Apprieu pour une soirée qui s'annonce mémorable. Quel beau clin d'œil !

Les Chansons Buissonnières en profitent pour remercier la commission culture de la municipalité.

Concert à 17h à l'Envol.

Sur réservation au 06 79 36 84 71

ou par mail :

chansons38.buissonnieres@wanadoo.fr

PASCAL TROUILLOUD, POMPIER PENDANT PLUS DE 41 ANS



Le 19 janvier 2024, les Sapeurs pompiers de Bavonne étaient rassemblés autour de Pascal Trouilloud. Leur lieutenant prenait sa retraite. 41 ans ! C'est le nombre d'années pendant lesquelles il aura vécu sa passion, aider les autres, et satisfait son goût du risque.

C'est une décision difficile qu'il a prise, en plusieurs fois, mais finalement il a arrêté le 1^{er} septembre 2023. Incorporé le 6 mars 1982 par le regretté Jacques Comien, il en aura vu des changements ! Depuis la 1^{re} manœuvre du dimanche matin à l'appel de la sirène, à sa dernière nomination, parmi d'autres, comme adjoint du chef de caserne, Nicolas Goron, en juillet 2013. Il a passé 27 ans à la caserne d'Apprieu (devenue médiathèque en 2013 d'où son nom La Sirène) et 14 ans à la Murette après le regroupement avec St Blaise du Buis et La Murette. Les formations, très nombreuses, l'ont aidé à vite évoluer dans ce métier. Notamment les formations de secourisme qu'il a toutes suivies.

Par modestie, il a préféré rester dans l'ombre

en tenant le rôle d'adjoint chef de caserne et de vice-président de l'amicale.

Ses nominations sont nombreuses : Caporal en 1986, Sergent en 1988, Adjudant en 1997, Major en 2012 et Lieutenant en 2013. Elles t'ont valu les médailles d'honneur pour 20 ans, puis 25 ans, 30 ans, 40 ans de service puis la médaille de reconnaissance de l'Union Départementale en 2011 et la médaille de la sécurité intérieure pour services exceptionnels en juin 2022.

Nicolas Goron précise : « Tu as été mon adjoint pendant 10 ans. Nous étions un binôme particulier où l'adjoint était plus gradé que le chef... Pascal, tu en as vécu des choses durant ta carrière, des hauts et des bas, mais tu as toujours su surmonter tout ça, alors je tenais vraiment à te remercier du fond du cœur pour ton investissement dans les différentes missions. »

Pascal est pourtant la mémoire de la caserne. Il a connu tous les changements. De l'organisation communale avec l'appel de la sirène, les gardes, les interventions, dont certaines ne se font plus de nos jours : débouchage des canalisations d'eaux usées, destruction d'hyménoptères (guêpes, frelons...)

La départementalisation sera le 1^{er} de ces grands changements.

18 sapeurs pompiers. n'ayant plus de chef de caserne pendant cette période. C'est sous sa responsabilité en tant qu'adjoint qu'ils décideront de rejoindre leurs collè-

gues de La Murette dans une caserne plus grande, toute neuve, qui a fêté ses 10 ans en 2019. La sirène se tait, laissant place à un système d'alerte plus moderne. Les interventions se spécialisent et leur nombre grandit avec la population. La gestion des binômes lors des incendies a également demandé une adaptation que Pascal a su mettre en place avec ses équipiers. Au-delà des interventions, il retient aussi la vie de la caserne, avec des collègues soudés : à Apprieu comme à la Murette, c'est la même convivialité lors des dîners dansants, la même passion partagée avec le public, lors des journées familles, le défilé du 14 juillet, la distribution des calendriers et la St Barbe, avec les majorettes les premières années et bien sûr la journée diots dont le succès grandit chaque année. Cette année, ce sera le 7 avril. Des chefs de caserne, il en aura connu, de Jacques Comien à Nicolas Goron. Pascal ne quitte pas tout à fait sa seconde famille. Il a rejoint la réserve citoyenne et reste à l'amicale. Et surtout, il sera aux rdv du vendredi à 14h, pour la pause café préférée de Nicolas, au cours de laquelle il retrouve ses anciens collègues, Eric, Marcel et désormais Pascal. Ensuite pour son départ à la retraite, il a reçu l'insigne de reconnaissance des anciens sapeurs pompiers de France et enfin est nommé Capitaine honoraire. Son successeur, Jean-Marc Sarat, reprend le flambeau avec fierté.



DATE DES FÊTES DE 2024

- Fête de printemps le 28 avril
- Repas des bénévoles le 30 juin
- Fête d'automne le 13 octobre
- Téléthon début décembre

MARCEL BONNAT QUITTE LA PRÉSIDENTENCE DU CDF

Membre du CDF depuis sa création, en 2008, et président depuis 3 ans, Marcel Bonnat prend une semi-retraite bien méritée. Il a toujours été très actif avant, pendant et après chacune des fêtes communales qu'il a gérées d'une main de maître, soutenu par le bureau et les bénévoles actifs. Ceux qui le connaissent, et ils sont nombreux, savent qu'il sera toujours présent, toujours prêt à aider, même s'il souhaite ralentir le rythme. Marcel remercie chaleureusement les 2 présidents précédents, Christian Julien et Gérard Termog-Masson avec qui il a travaillé. Il remercie également les bénévoles actifs et les membres de son bureau, toujours présents à ses côtés pour l'organisation et la gestion des diverses fêtes. Il a su rassembler, soutenir, guider ses bénévoles qui ont toujours reçu sa reconnaissance pour le travail fourni.



Vendredi 19 janvier, le comité des fêtes a tenu son assemblée générale. Les bénévoles étaient une vingtaine, autour du bureau pour ce moment important. Le bureau a été renouvelé en partie. Blandine Vignon, la trésorière, devient présidente. Elle est remplacée par Franck Cali. Pascal Robert reste secrétaire. Souhaitant mettre en place une nouvelle organisation, le bureau a créé des équipes de travail. Laurent Tary prend en charge l'alimentation. Pascal Robert gère la sécurité et la logistique. Valérie Déguillaume-Millat s'occupe de la communication et, aidée de Nathalie Revil, l'animation. Les bénévoles pourront rejoindre les équipes qu'ils souhaitent pour chaque fête.

Le programme de l'année est fixé : la fête de printemps aura lieu dimanche 28 avril, de 9h à 17h au complexe sportif. Pour le 13 juillet, les festivités débuteront à 19h, également au complexe sportif. Repas, buvette, feu d'artifice, et bal rendront la soirée festive et pleine de partage. La fête d'automne s'installera sur la place Buissière le 13 octobre, dès 9h. Châ-



taignes gourmandes, buvette, stands... et bien sûr la vogue vous régaleront et amuseront. Début décembre, les animations pour le Téléthon permettront au CDF de faire un don, que nous espérons conséquent, à l'AFM.

Pour rejoindre l'équipe du CDF, venez nous rencontrer lors d'une fête, contactez-nous au 06 68 86 64 48 ou par mail : comitefetesapprieu@gmail.com. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues, pour la buvette, l'installation des tables, pour 1 fête, pour 2h...

DIMANCHE 28 AVRIL, C'EST LA FÊTE DU PRINTEMPS

Dimanche 28 avril, de 9h à 17h au complexe sportif, c'est la fête du printemps. Pour cette journée qui lance les festivités de l'année, le Comité des fêtes a prévu un beau programme. L'exposition de véhicules anciens et de collections présentera, pour la dernière fois cette année, des beautés d'avant 1990. Le vélo prendra le relais l'an prochain, mais dès ce printemps, les fans de glisse profiteront du pumptrack grâce à des initiations sur piste, au vélo et skate et à des démonstrations, réalisées par un professionnel du freestyle. Vous pouvez venir avec vos vélos ou bien en emprunter auprès des animateurs.

Grâce aux différents stands, les visiteurs pourront découvrir des produits locaux et

artisanaux, des bijoux, bougies, décorations pour enfants, des plants pour renouveler le jardin, déguster des gourmandises africaines...

Pour les fans de lecture, Léa fera des animations autour du printemps dans son camion librairie et café.

Les enfants auront à leur disposition des jeux gonflables.

Côté gourmandises, il y aura de quoi faire avec 5 camions repas, les frites et tartes du CDF et la buvette.

Pour participer à cette belle journée en tant que bénévole ou exposant, contactez le CDF au 06 35 11 33 53 ou par mail : comitefetesapprieu@gmail.com

1735 € POUR LE TÉLÉTHON



Samedi 9 décembre, le CDF a investi le complexe sportif pour la matinée Téléthon. Comme chaque année, Muzik'App s'est occupé des gourmandises avec une vente de gâteaux. Le périscolaire a vendu lumignons et attrapes-rêves fabriqués par les écoliers. D'autres associations se sont jointes aux festivités. La Boule Joyeuse proposait une initiation à la boule lyonnaise, Chaud les pattes une course et une marche et le volley un concours de services. L'AGA et sa nouvelle section, le Hip Hop, ont régalé les visiteurs avec leurs 2

démonstrations de danse. L'amicale gym a également grandement participé aux bénéfices en collectant des dons parmi ses adhérents notamment. Merci à eux. Une belle matinée solidaire pour les visiteurs et bénévoles, aidés par le sou des écoles qui a tenu le stand du périscolaire le lendemain, lors de son marché de Noël. Grâce à eux tous, le CDF a pu reverser 1735 € à l'AFM. Merci à tous pour votre participation et vos dons, qui nous classent chaque année parmi les communes reversant le plus à l'AFM.

LA FABRIQUE CITOYENNE BIÈVRE EST

Le monde que nous essayons de construire, à notre niveau, c'est avant tout pour nos enfants. C'est pour cette raison que nous avons mis une énergie particulière cette année à mener des projets avec les écoles d'Apprieu. Il y a eu l'opération « boîtes de Noël » avec Élans Solidaires qui nous a permis de récolter environ 125 boîtes, puis l'opération « un arbre un enfant » avec la remise et la plantation d'un peu plus de 50 pommiers (avec le soutien du Crédit Agricole Centre Est), la collecte alimentaire géante pour les restos du cœur sur les 3 écoles d'Apprieu et pour

clure l'année, il y aura nos interventions dans les écoles sur l'écologie et le jeu « inventons nos vies bas carbone ». Tout cela, c'est du concret, ça aide la biodiversité, ça aide les gens et ça montre aux enfants ce qui est important. Un grand merci aux directrices et professeurs des écoles qui se montrent toujours intéressés et qui accueillent nos propositions avec enthousiasme. Chers parents, nous avons besoin de votre soutien et de vos idées, n'hésitez pas à venir nous voir ou à nous écrire : lafabriquecitoyenne.bievrest@gmail.com



TRAIL
DES TORTUES
JOGGEUSES

Dimanche 16 JUIN 2024
APPRIEU

Trails : 14 et 20 km
Course : 8 km
Inscription uniquement chaudlespattes.fr

Marches : 8 et 14 km
Inscription sur place ou chaudlespattes.fr

Animations Enfants : 400 m, 1 et 2 km

1€ par inscription reversé à   

Toutes nos activités sont suivies régulièrement par de nombreux adhérents, que ce soit pour la course à pied, la marche rapide ou la randonnée. Nous battons des records de participation.

Le Trail des Tortues Joggeuses (14^e édition), aura lieu le dimanche 16 juin 2024. Il accueillera tous les sportifs, coureurs et marcheurs, qui ont envie de se faire plaisir sur les beaux parcours préparés par nos adhérents. Mais les enfants ne sont pas oubliés : 3 parcours les attendent (400 m, 1 km, 2 km). De nombreux lots viendront récompenser les participants. Les inscriptions sont déjà ouvertes. Alors à vos baskets !

À noter également la date du Salon des vins et de la Gastronomie les 16-17 novembre 2024.

Contact : chaudlespattes@gmail.com
De nombreuses informations sur notre site : www.chaudlespattes.fr et notre page Facebook : [chaudlespattes](https://www.facebook.com/chaudlespattes).



Après notre traditionnel goûter de Noël, la Batucada a accompagné le défilé de carnaval du Sou des écoles début mars. Fin mars, nous avons eu le plaisir d'accueillir le groupe Foolosophers pour une soirée apéro concert, à la Grange Buisnière.



À venir :

Le 28 avril la Batucada sera présente pour la fête de printemps du Comité des fêtes.

Le 9 juin se dérouleront les auditions Muzik'App, à la Grange Buisnière. Un sympathique moment où les élèves jouent en public.

Enfin, la saison se terminera par la fête de la musique qui aura lieu le samedi 15 juin. Cette année, cap sur les Antilles avec le groupe FK-GROUP. À travers des textes chantés en créole et en français, le groupe transportera le public à travers l'Europe, les Antilles, l'Afrique et l'Amérique.

La musique du FK-Group est une fusion vibrante de rythmes créoles traditionnels, de jazz, de reggae, de zouk, et même d'une touche de rock, créant ainsi un style unique appelé « Fusion créole ». Venez zouker avec nous !



ASSOCIATION BAOBAB DE PAGODA

Pour soutenir un orphelinat à Pagouda au Togo



✉ bpagouda@gmail.com

🌐 www.baobabdepagouda.wordpress.com

📌 www.facebook.com/baobabpagouda

06 33 61 99 92

35 Chemin du Goulet 38140 APPRIEU



Cette année, l'association a prévu de nombreuses actions pour soutenir l'orphelinat de Pagouda. Le 12 avril, en partenariat avec Hyp' Air Magic, nous organisons une soirée "Spectacle d'hypnose" où vous pourrez vous divertir tout en soutenant notre cause. Ne manquez pas cette occasion de passer une soirée inoubliable !

L'association sera également présente à la fête du printemps, venez nous rendre visite et découvrez la culture africaine à travers nos spécialités culinaires et nos vêtements traditionnels.

Notez dès à présent dans vos agendas la date de notre traditionnelle fête africaine, qui se déroulera le samedi 26 octobre 2024.

Nous tenons à remercier tous nos donateurs et la mairie pour leur soutien précieux. Sans eux, nous ne pourrions pas réaliser nos actions.

Enfin, nous lançons un appel à tous ceux qui disposent de temps, nous sommes à la recherche de nouveaux bénévoles pour rejoindre notre équipe. N'hésitez pas à nous contacter.



La Boule joyeuse présente son nouveau bureau :

Président : Alain Cecillon, vice-président : Michel Termoz-Masson, secrétaire : Yves Bérout, trésorier : Joseph Albicocco, secrétaire adjointe : Evelyne Aymard, trésorier adjoint : Hervé Pilot, responsable féminines : Carole Chazalon et les membres : Bruno Dilas, Christian Latat et Patrick Truffier-Blanc.

Horaires d'ouverture du boulodrome : Les lundis, mercredi, vendredi de 13h à 20h et

vendredi de 20h à minuit, sur réservation. Entraînement des féminines le mercredi à partir de 19h. Venez nous rencontrer.

Le 13 janvier nous avons organisé le Challenge Ronron à la mémoire d'un pilier de notre association, Monsieur Daniel Termoz-Masson qui nous a tellement apporté. Il entraînait nos équipes féminines mais préparait aussi les jeux, s'occupait d'organiser des petits tournois internes... Le boulodrome porte désormais son nom.

Nous organisons les Fédéraux doublette 4^e, 3^e et 2^e division masculins, féminines et les jeunes les 8 et 9 juin 2024. Venez nombreux voir de belles parties très disputées avec les meilleurs de leur catégorie.



L'association YACA

est heureuse de vous accueillir à nouveau pour que vous puissiez continuer ou découvrir le yoga.

Le yoga s'adresse à tous : enfants, ados et adultes. Et comme il est adaptation, chaque personne peut pratiquer en fonction de ses possibilités alors venez découvrir le yoga sur chaise.

La relaxation, le travail respiratoire et la pratique des postures vont permettre à chacun de mieux se connaître afin de

pouvoir retrouver calme et harmonie. Pour savoir ce qu'est le yoga, il faut en faire l'expérience. Alors, venez essayer.

L'association vous propose aussi un cycle de 10 séances, réparties sur l'année, de périnée & mouvements et/ou pilate-abdos sans risques, deux méthodes pour un renforcement des muscles du périnée et des abdominaux pour les femmes et les hommes.

Nous sommes à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.
Association YACA, 06 28 13 17 77 ou yogapprieu@gmail.com



Mon sang pour les autres



Nous étions 79 donneurs dont 7 nouveaux à offrir notre sang pour les autres lors de la collecte de janvier. Mille fois MERCI !
Le don de sang total : pour quoi faire ?

Pour sauver 3 vies : usage thérapeutique par transfusion, médicament...
Globules rouges, plaquettes et plasma, ces dons sont indispensables pour la recherche et les patients.

Don de plasma : besoins en forte hausse !

Le don de plasma sauve la vie de milliers de patients chaque année. Il peut être utilisé sous forme de transfusions ou transformé en médicaments pour traiter des pathologies différentes. Ce don de 45 minutes peut s'effectuer en Maison du don à La Tronche.



**Prochaine collecte de sang à Apprieu
lundi 15 avril à la Grange Buissière.**

Au plaisir de vous accueillir, les malades comptent sur nous !

<https://dondesang.efs.sante.fr/trouver-une-collecte/18790/plasma>

AMICALE SAPEURS POMPIERS DE BAVONNE

Nicolas Goron, chef de la caserne de Bavonne, a dirigé la cérémonie de la Sainte Barbe en présence des différents gradés représentant les instances du SDIS, des jeunes JSP, de l'Amicale et de nombreux élus : Julien Malbranque représentant Carole Serayet de La Murette, Elvira Afonso Sarat représentant avant son arrivée Nathalie Faure, maire de Saint Blaise du Buis, Christine Michallet, 1ère adjointe représentant le Maire d'Apprieu Dominique Pallier, le sénateur Didier Rambaud.

Il a dressé le bilan de l'activité 2023 : 146 secours à la personne, 2 interventions pour risques technologiques, 27 départs d'incendie, 24 accidents de la circulation et 13 interventions diverses, soit près de 1200 heures. La Caserne est aussi intervenue lors des violences urbaines entre fin juin et début juillet dans l'agglomération grenobloise.

En plus des interventions, les sapeurs-pompiers ont effectué leurs 40 heures de formation obligatoires, entretenu et nettoyé le casernement et les véhicules, géré l'habillement et les séquences de forma-



tion, la gestion des équipes de garde avec ses aléas, contrôlé les poteaux d'incendie. Un travail de l'ombre très important, représentant un engagement de 32 500 heures de garde.

L'effectif est de 29 agents dont 2 non formés. Le recrutement est encore un point sensible, les départs n'étant pas toujours compensés.

Nicolas Goron remercie les entreprises et les municipalités qui ont signé une convention de garde d'enfants.

Les remises des diplômes et galons ont ensuite eu lieu, et tout particulièrement la nomination du Lieutenant Trouilloud Pascal au grade de Capitaine honoraire.

Cette année l'Amicale organise le samedi 15 juin 2024 un bal avec restauration au gymnase Paul Croce.



C'était la trêve de février du côté de Terres Froides !

La pause a permis de se reposer pour la plupart des équipes du club et de repartir tout frais pour la suite du championnat.

Nos équipes fanion féminines et masculines continuent de se battre tout au long de l'année pour conserver leur présence en tête de classement avec l'objectif du maintien en vue ! Suite aux 3 gros déplacements du mois de février, les garçons retrouvent le chemin de la victoire face au OSFB qui leur permettent de rester 3ème ex æquo au classement de national 3.

Contrairement aux garçons, nos seniors filles font une deuxième phase presque parfaite avec 3 victoires et 1 défaite. Avec ce bilan, les filles sont premières au classement ex æquo avec Caluire et Cran Prigny. La Coupe de l'Isère s'est déroulée durant le week-end du 17 et 18 février et nous avons 3 équipes (U15M1/U18F/SF2) qui se qualifient pour les 1/4 de finale. Un grand bravo à eux et nous espérons tous les voir en finales !

Pendant que d'autres se reposaient, nos jeunes basketteurs en ont profité pour perfectionner le basket pendant la première semaine de vacances de février (du 19 au 23). Près d'une cinquantaine de joueurs étaient présents pour à la fois s'amuser mais aussi travailler.

Nous vous donnons rendez vous pour venir encourager nos équipes chaque week-end !

Pour suivre notre actualité :

- Site web : terresfroidesbasket.com
- Facebook : [Terres Froides Basket](https://www.facebook.com/TerresFroidesBasket)
- Instagram : [tfb_38](https://www.instagram.com/tfb_38)
- TikTok : [terresfroidesbasket](https://www.tiktok.com/@terresfroidesbasket)



2024 : l'année du Handball !

Le handball est à la fête en 2024 : après avoir vu briller les bleus en se hissant sur le toit de l'Europe, et en attendant de voir nos équipes nationales briller aux JO, le

handball amateur continue de faire vibrer les gymnases chaque week-end.

Le Hand Bièvre Terres Froides n'est pas en reste puisqu'au-delà des résultats sportifs et de la formation de nos jeunes, au-delà du succès des traditionnels diots et loto du Hand mais aussi, depuis 2 années, de la fête de la St Patrick, 2024 sera une année importante pour le handball local.



En effet, le HBTF organise le 25 mai 2024, à L'Envol d'Apprieu, les finales des coupes d'Isère appelées aussi coupes Jacques Battu, Président du Comité de l'Isère de Handball durant de nombreuses années et disparu tragiquement en 2007, qui fut aussi bénévole et membre du bureau du HBTF. Lui rendre cet hommage sera un immense moment d'émotions pour le HBTF.

Pour nous suivre sur les réseaux sociaux :
@handbievreterresfroides et sur internet : www.hbtf.fr



Vive le foot !

A l'heure d'écrire ces lignes, les indicateurs sportifs sont au vert ! Nos seniors 1 (D3) et U17 (D2) occupent la tête de leurs championnats respectifs ;

les U15 évoluent en D2, tandis que nos U13 ont validé leur accès au plus haut niveau départemental !

Alors que cette saison se poursuit avec de très beaux challenges à relever pour l'ensemble de nos équipes

engagées en compétition, le club prépare déjà la prochaine. Avec deux nouveaux défis majeurs :

- créer une équipe U20, afin de parfaire la formation de nos jeunes avant leur passage en seniors ;
- et retrouver une section féminine.

Aussi le LCA Foot 38 recherche-t-il - afin de compléter ses effectifs - des jeunes filles (de moins de 18 ans)

passionnées de football et de nouveaux joueurs (notamment de 17 à 19 ans).

Plus d'infos et contacts sur lca-foot38.fr
Venez échanger sur nos projets lors de

notre Assemblée Générale, le vendredi 21 juin dès 19h à la salle des Forgerons (Apprieu).



PAROLE À VIVRE ENSEMBLE APPRIEU

Investissement et maîtrise du fonctionnement !

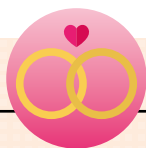
Après le Débat d'Orientation Budgétaire qui a été présenté le 22 février et le vote du Budget qui s'est déroulé le 21 mars (présentation dans le dossier de la Gazette de l'été), l'équipe municipale poursuit ses engagements en lançant les deux projets de réhabilitation exten-

sion des deux écoles St Exupéry et Le Petit Prince avec sur 2024 le choix des architectes. Le chantier de la Maison de Santé Pluridisciplinaire avance plus rapidement que prévu, alors que celui de la route de Lyon (voie verte) aborde déjà le carrefour de la Contamine... Des investissements qui répondent aux besoins de sécurisation de nos dépla-

cements, de l'amélioration de l'accueil de nos enfants et de l'amélioration de nos services de santé si malmenés ; tout en arbitrants les coûts de fonctionnement alourdis par les hausses de l'énergie et la nécessaire maîtrise de la fiscalité locale dont les taux ne devraient pas évoluer encore cette année.

PAROLE À APPRIEU NOUVELLE DYNAMIQUE

Les élus de l'opposition n'ont pas souhaité s'exprimer dans ce numéro.



MARIAGE

PARET Thibaut et CHARPENAY Mélanie : 27 janvier 2024



PACS

SERMAY Vincent et FERRANTE Carla : 3 février 2024
RIVERA Norbert et CANLERS Virginie : 2 mars 2024



ILS NOUS ONT QUITTÉS

MAZEAU Mary : 20 décembre 2023



NAISSANCES

VAZ Sandro : 16 décembre 2023
BONNARD Soan : 14 janvier 2024
BEAUMIER Lila : 26 février 2024
ROTOLO Ezio : 26 février 2024



BAPTÊME

MANGEOLLE Lily : 6 janvier 2024



AVRIL

7	Sapeurs-Pompiers de Bavonne	Diots - Journée	Caserne de Bavonne
7	TFB	Matches de championnat - Journée	L'Envol
10	Médiathèque la Sirène	Racontines le printemps et les fleurs - 10h	Médiathèque la Sirène
12	Baobab de Pagouda	Soirée magie	Forgerons
14	TFB	Matches de championnat - Journée	L'Envol
15	Amicale des donneurs de sang	Collecte - 16h30/19h30	Tisserands
15 au 19	TFB	Stages - 8h30/17h30	L'Envol
18	Médiathèque la Sirène	Projection de Vaiana, la légende du bout du monde - 15h	Salle des Fêtes
20	Médiathèque la Sirène	Spectacle Point de Bascule - 20h30	Salle des Fêtes
20	La Fabrique Citoyenne	Atelier Inventons nos vies bas carbone - 17h	Tisserands
20	TFB	Matches de championnat - Journée	L'Envol
21	VBCA	Tournoi - Journée	L'Envol
22 au 26	VBCA	Stages - 8h/18h	L'Envol
22 au 26	LCA Foot 38	Stages - 8h30/18h	Espace Paul Croce
28	Comité des Fêtes	Fête de printemps - 9h à 17h	Complexe sportif

MAI

1	LCA Foot 38	Tournoi Tombarello - Journée	Complexe sportif
1	La Boule Joyeuse	Rencontre des 3 communes (Virieu, Le Pin et Apprieu) - Journée	Complexe sportif
4	Chansons Buissonnières	Anniversaire 30 ans - 17h	L'Envol
5	ACCA	Assemblée générale - 8h30/13h	Tisserands



MAI (SUITE)

8	Municipalité	Cérémonie de commémoration	Place de l'église
22	MGEN	Fête de la nature - 14h30 à 16h30	Ancienne école du Rivier
25	Médiathèque La Sirène	Concert L'Accorde Bretelles - 20h	Salle des Fêtes
25	HBTF	Finale coupe Jacques Battu - Journée	L'Envol
26	VBCA	Formation éducateurs sportifs / Rencontre Fédération - Journée	L'Envol

JUIN

1	Sou des écoles	Concours de pétanque - 10h	Stabilisé complexe sportif
2	APEL école Saint-Pierre	Pucier - 9h/17h	École privée Saint-Pierre
5	Médiathèque la Sirène	Racontines sur le thème de l'eau et la mer - 10h	Médiathèque la Sirène
8 et 9	La Boule Joyeuse	Championnat Isère double - Journée	Stabilisé complexe sportif
8 et 9	TFB	Matches de championnat - Journée	L'Envol
9	Muzik'App	Auditions - Journée	Forgerons
9	Municipalité	Elections européennes - 8h à 18h	Rivier et salle des réunions (salle des Fêtes)
14	Amicale Gym	Assemblée générale - 19h	La Bascule
15	Muzik'App	Fête de la musique - Soirée	Grange Buisnière et Place Buisnière
15	Sapeurs-pompiers de Bavonne	Soirée dansante	Espace Paul Croce
16	Chaud Les Pattes	14 ^e Trail des tortues joggeuses - Journée	Complexe sportif
22	VBCA	Tournoi - Journée	L'Envol
22	YACA	Journée internationale du yoga - Journée	Ancienne école du Rivier
24	Amicale des donneurs de sang	Collecte - 16h30/19h30	Tisserands
24	HBTF	Assemblée générale	Club House Espace Paul Croce
28	Sou des écoles	Fête des écoles - Journée	Espace Paul Croce/L'Envol
29	Avant-Garde Apprieu	Gala - Journée	L'Envol
30	La Boule Joyeuse	4 concours - Journée	Complexe sportif

JUILLET

7	Amicale du Rivier	Repas - 12h	Salle du Rivier
---	-------------------	-------------	-----------------

Manifestations sous réserve de l'évolution du protocole sanitaire lié au Covid-19.

LA GAZETTE D'APPRIEU

Directeur de publication : **Dominique Pallier**

Rédaction : **Commission communication, Mairie d'Apprieu**

Coordination : **Valérie Déguillaume-Millat / Suivi administratif : Malorie Jouffray**

Impression : **Imprimerie Ruggin** - Tirage à 1850 exemplaires

Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement

Mise en page : **www.olviersalvaia.fr**

Mairie d'Apprieu - 04 76 65 10 13 / **accueil@apprieu.fr**

Distribution : **Mairie d'Apprieu** - Site internet : **www.apprieu.fr**

